



Procès verbal du conseil d'administration Du 31 mai 2021

En visio : 10 participants : Frédéric ARNAUD, Flore ATTYASSE, Madhia BENHAMPLA, Marc BERTSCH, Dominique DERVILLIER, Guilène FAUBOURG, Thierry GOUPIL, Valérie KUYTEN, David PAUSE, Daniel SAVIGNY

En présentiel : Julie ABEL, Henri FONTAINE, Samuel IDMONT

Invité : Franck SCHOTT

Pour le CAF, l'entretien avec les deux postulants s'est déroulé en présence de Franck, Henri et David

Intervention de David : les mêmes questions ont été posées. Des candidats très motivés ; l'entretien a porté sur leurs points forts ; questions sur les outils bureautiques, esprit de synthèse, vision de la natation, leurs stages, ce qu'ils ont organisé les dernières années...David a une préférence pour Benoit : il fera consensus, Antoine fera moins l'unanimité, compense par son expérience (haut niveau de formation, organisation de stage).

Réorganisation du CAF : la structure ne change pas ; cela se passera à la piscine de Plateau Caillou

Franck intervient :

- Point candidatures 2021 : les candidatures sont closes ; la Ligue et la Fédé ont statué ; 21 reçues, 5 non retenues, 11 acceptées (3 collectif jeunes + 8 collectif Juniors), 5 reportées sous réserve de critères de performance à réaliser d'ici fin juin.

- Point organisation : créneaux bi-quotidien obtenus mais pas idéal pour les déplacements, à affiner.

2 Stages prévus à l'extérieur en automne et en janvier ;

Ligue de Natation de la Réunion

Maison Régionale des Sports – 20 route Philibert Tsiranana, 97490 Ste Clotilde

Tel : 02.62.41.20.78 – Mail : c-r-n@orange.fr

<http://lareunion.ffnatation.fr/>

Regroupements sur des séances hebdomadaires + compétitions régionales + stages extérieurs + meetings nationaux et les championnats de France.

- Point financier : budget sur 2021 pour le CAF : 84000€ ; subvention : 29000 € (12 ANS 2021 + 4000 € report 2020, 13000 € région) ; participation club/nageurs à définir : 36000 € entre les différents clubs (2) ; FFN 7000 € ; Ligue de La Réunion 12000 €

DS : Le financement du CAF devra, dans un futur proche, être une affaire sous la seule houlette de la ligue. Néanmoins l'ensemble des clubs devraient apporter leur côté part en participation financière. La ligue devra imaginer (pistes à trouver et soumettre et expliquer aux clubs) les modalités de financement du CAF afin de le pérenniser et de le rendre autonome. Ceci dans l'intérêt de l'excellence de la natation Réunionnaise.

Concernant l'entretien : pour Franck, tous les deux motivés ; au niveau des compétences - expériences, Antoine se détache, des éléments d'analyse pourraient être apportés en faveur de la candidature Antoine si vous avez des questions. Il est formateur de formateur et maîtrise l'outil informatique ce qui est primordiale. La différence importante se fait sur le positionnement : un des deux n'est pas certain de son avenir dans son club, s'agissant de Benoît, de plus l'ASEC positionne Antoine sur cette mission dans son organisation interne. La Ligue ne peut pas encore envisager un recrutement à 100%. À ce jour la ligue ne peut pas prendre le risque de créer un emploi pour l'entraîneur du CAF, le soutien du club est donc fondamental et pour cela la personne doit être stable sur son poste actuel. Le club facturera une prestation définie dans une convention avec la Ligue. Taux horaire de son contrat de travail existant. La réserve est entre 15000 et 20000 € pour l'année pour le coach. L'inquiétude est de savoir comment pérenniser ce budget sur quels fonds.

Pour Marc B., il est parti du nageur, de sa famille, de la scolarité : voilà les enjeux. Benoit est issu de haut niveau, il a été entraîné par

Ligue de Natation de la Réunion

Maison Régionale des Sports – 20 route Philibert Tsiranana, 97490 Ste Clotilde

Tel : 02.62.41.20.78 – Mail : c-r-n@orange.fr

<http://lareunion.ffnatation.fr/>

Philippe LUCAS, donc empathie avec les nageurs. Antoine n'est pas issu de la natation mais est déjà depuis 10 ans sur le terrain.

Dans la technicité, la tendance régionale est plutôt quelqu'un qui ferait du sprint. Pour Marc, c'est Antoine qui correspond le plus pour diriger un centre comme celui-ci.

Samuel pose la question concernant le rôle fédérateur de ce coach CAF sur les entraîneurs. David P. répond qu'Antoine est plus formé à le faire mais il fait moins le consensus et il le sait. Benoit se sait plus jeune.

Madhia demande ce qu'il en est du ressenti des entraîneurs concernant le choix du coach : les entraîneurs des différents clubs n'ont pas le même retour selon le NSDR ou la JEANNE.

Dominique D. intervient concernant la fiche de poste sur laquelle sera mentionné le suivi par Franck S. et l'évaluation où on mentionne l'échange avec les autres clubs.

L'avis de chaque membre est ensuite demandé à titre consultatif.

Antoine : 6 avis favorables (Daniel, David, Dominique, Thierry, Marc, Julie)

Benoit : 3 avis favorables (Madhia, Fred, Samuel)

Neutre : 2 : Valérie et Guilène

Flore enverra son avis plus tard.

En tant que président Henri tranchera entre les deux candidatures

L'action commencera mi-août et le contrat du coach dure un an.

La représentation territoriale des cercles de compétences :

La fédération demande aux ligues de leur communiquer le nom des personnes pour les cercles suivants restants sans référent régional :

- Maintenance et exploitation des Systèmes d'Information (le correspondant informatique régional). Les compétences attendues sont : maitriser extranet, aller en formation....

Ligue de Natation de la Réunion

Maison Régionale des Sports – 20 route Philibert Tsiranana, 97490 Ste Clotilde

Tel : 02.62.41.20.78 – Mail : c-r-n@orange.fr

<http://lareunion.ffnatation.fr/>

- Juges et Arbitres (les référents régionaux « Juges et Arbitres » toutes disciplines) : Frédéric ARNAUD, Flore ATTYASSE pour la natation artistique.
- Santé (Le médecin de ligue, le référent antidopage, le référent Covid et le référent Natation Santé de la Ligue)
- Aide à la construction et à la rénovation des équipements (le référent équipement de la ligue)
- Stratégie et harmonisation financière (le trésorier de la Ligue : David PAUSE)
- Valorisation des bénévoles
- Féminisation et Lutte contre les discriminations
- Natation Course (les référents régionaux « commission natation course ») : Julie ABEL
- Gestion des équipements (les actuels gestionnaires d'équipement dont vous avez connaissance au sein de votre ligue)
- Lutte contre les violences sexuelles (un référent par territoire à nommer)

Un mail est envoyé à tous les membres du comité pour que chacun se positionne s'il le veut.

Fin de la séance : 20H05
Secrétaire de séance : Valérie KUYTEN